

GUIDE POUR LA REDACTION DU MEMOIRE

Rappel :

Le Mémoire à rédiger à la fin du Module 3 a pour objectif de vérifier que les connaissances délivrées pendant la formation sont bien acquises. Il ne s'agit pas pour autant d'effectuer un travail de compilation de tout ce que vous avez appris. La finalité de ce travail est de vous faire réfléchir sur un thème donné à partir des notions et des savoirs qui vous ont été transmis. La réflexion menée dans le mémoire doit pour cette raison s'appuyer sur les enseignements que vous avez eus. Le Mémoire peut ainsi être l'occasion de revenir sur **la posture du médiateur, sur les principes déontologiques qui encadrent la médiation ou sur les techniques employées en médiation en fonction du sujet que vous avez choisi.**

Choix du sujet :

Le choix de sujet est fait **librement par chaque participant** en concertation avec le responsable pédagogique de la formation. En principe, il est recommandé de choisir un sujet en lien avec son parcours professionnel ou ses objectifs professionnels. En effet, il est souvent plus facile de **partir de son expérience personnelle et des conflits qu'on a expérimentés pour trouver un sujet.** Votre mémoire peut ainsi être l'occasion de développer un projet de médiation que vous souhaiteriez mettre en place à l'avenir. Il peut également être l'occasion de revenir sur une situation conflictuelle que vous avez vécue dans le passé et que vous aborderiez différemment désormais après la formation. Plus largement, il est aussi possible de profiter de ce travail pour mener une réflexion sur la médiation, son rôle, sa place, certains de ses aspects ou son avenir.

Construction de la problématique :

Une fois le sujet trouvé, il va vous falloir trouver une problématique. Cette problématique est **la question centrale que vous allez essayer de résoudre à travers votre mémoire.** C'est ce qui va faire de votre travail un travail de réflexion, et non pas un travail de description. La problématique est la question principale que vous allez développer à partir de votre sujet. Elle peut cependant se décomposer en plusieurs sous-questions. Par exemple, si votre sujet interpelle la déontologie du médiateur, vous serez amené à vous poser des questions autour de l'indépendance du médiateur, de sa neutralité, de son impartialité, Cette problématique est censée être développée dans votre introduction et permettre de comprendre l'intérêt du sujet.

Plan du mémoire :

La réflexion menée dans le mémoire doit être organisée dans un plan. En principe, **votre mémoire doit être composée d'une introduction, de plusieurs parties et éventuellement d'une conclusion.** Il n'y a pas de consignes particulières concernant le nombre de parties. L'important est qu'il y ait une cohérence dans la succession de ces parties. Un plan possible

peut ainsi être le plan suivant : I. Description, II. Analyse critique III. Proposition de solutions. Vous devez faire attention également à l'équilibre de vos parties.

Structure possible du mémoire :

1. Page de garde : pour plus d'informations, voir ensuite.

2. Page de remerciements (professionnels, proches...)

3. Sommaire avec pagination (avec uniquement les titres des parties et des chapitres).

4. Introduction : Comme indiqué précédemment, l'introduction a pour fonction principale de présenter la problématique et la façon dont vous allez la traiter. Vous devez y justifier votre démarche (choix des méthodes, du terrain). Vous devez justifier pourquoi vous avez choisi de privilégier telle manière d'aborder le sujet, pourquoi vous avez laissé de côté tel aspect etc. Vous devez annoncer vos choix, les justifier et les assumer. L'introduction doit aussi susciter l'intérêt du lecteur. A sa lecture on doit comprendre parfaitement de quoi vous allez parler, quelles sont vos hypothèses et quelle démonstration vous allez suivre.

5. Plan : le mémoire doit être construit de manière logique et continue (pour permettre de développer l'analyse sur la totalité du plan, et pas seulement la dernière partie...) et équilibré. L'ensemble doit être cohérent. Le plan général doit être simple et les titres de votre partie relativement courts.

6. Conclusion : la fonction de la conclusion est assez simple : il s'agit de conclure... Pour ce faire, il y a souvent deux étapes à respecter. 1) faire le bilan de votre réflexion. Rappelez en une phrase votre problématique ; résumez en quelques lignes le cheminement de votre démonstration (une phrase par sous partie) et résumez votre réponse en une formule conclusive. 2) Eventuellement, vous pouvez terminer par un élargissement, soit théorique soit empirique (un autre terrain qui serait intéressant).

7. Sources et bibliographies : pour éviter toute forme de plagiat, vous devez citer les auteurs et les œuvres dont s'est nourrie votre réflexion. La bibliographie est en principe établie de manière alphabétique en distinguant les livres des articles scientifiques. Pour les citations de documents, le plus simple est de se référer aux normes en vigueur :

livre = nom, prénom, date, *titre*, éditeur.

article = nom, prénom, date, « titre », *revue*, numéro de la revue, pages.

8. Annexes : elles sont constituées de documents dont il est fait référence dans le texte. Par exemple, si vous avez utilisé un questionnaire ou réaliser des entretiens pour votre mémoire, ils doivent figurer en annexes. Les annexes doivent toujours être numérotées.

Page de garde du mémoire :

La page de garde doit être uniformisée selon le modèle suivant :

 FACULTÉ DE DROIT JULIE - VICTOIRE DAUBIÉ
Prénom Nom
TITRE DU MEMOIRE
Diplôme d'Université – Médiation Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié Université Lyon 2 Année 2017/2018

Remise du mémoire :

Il doit être édité en un seul exemplaire destiné à la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, déposé au bureau de Mme Nathalie Bourg le 18 janvier (délai de rigueur). Pour permettre ensuite la diffusion de ce mémoire sur le site internet de la formation, vous pouvez également transmettre celui-ci en version numérique au responsable de la formation à l'adresse suivante : adrien.bascoulergue@univ-lyon2.fr.